

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4117 - Jeudi 05 Mai 2022 - Prix : 200 Fc

VŒUX DU PRÉSIDENT AZALI POUR L'AID EL FITR

"Nous devons nous préparer au choc de la hausse des prix"



Azali s'adressant à la nation à l'occasion de l'Aid El Fitr

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRESSE

Le SNJC fustige un climat délétère

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

FÊTE DU TRAVAIL :

La CTC mise encore sur un dialogue social, franc et honnête

Face aux difficultés qui pèsent sur les travailleurs comoriens, de la fonction publique tout comme ceux du secteur privé ou de l'informel, et face à la vie chère, la CTC reste convaincue que seul un dialogue social franc et honnête peut arranger les choses. Cependant, il compte faire du 7 juillet, journée nationale de lutte pour le pouvoir d'achat.

Comme chaque année, la Confédération des travailleurs des Comores (CTC) a célébré la traditionnelle fête du travail. A cette occasion, elle a tenu un rassemblement à la place de l'indépendance le 1er mai dernier. Aucun défilé n'a été organisé depuis 2019. Cet événement a vu la présence de plusieurs mouvements tels que Usukani Wa Massiwa, le syndicat national des administrateurs fonctionnaires, etc. Dans la foulée, le porte-parole d'Usukani Wa Massiwa, Moustoifa Hamidou a



Célébration de la Fête du travail par la CTC

exposé les vrais problèmes qui touchent les transports en commun en général. Selon lui, les difficultés sont liées à l'état des infrastructures routières empêchant les chauffeurs des bus et taxis de gagner des revenus décentes. « Aucun chauffeur n'osera dire qu'il arrive à joindre les deux bouts. La raison est simple, les routes sont impraticables. Les

amendes sont exorbitants, il y a aussi le problème de la vignette. Nous ne pouvons pas payer des vignettes alors que les routes ne sont pas praticables. Nous demandons à tous les syndicats d'être solidaires à nos cris d'alarme », plaide-t-il.

De son côté, le secrétaire général de la CTC a expliqué que chaque travailleur de ce pays, fonctionnaire

ou non, cotise dans les caisses de l'État, mais malheureusement ils vivent dans des conditions précaires. Certains ont des arriérés de salaires qui s'accumulent, d'autres ne touchent pas leur retraite et pourtant ils ont cotisé. Cette situation difficile pousse les gens à prendre le large et périssent en mer à la recherche d'une vie meilleur sous d'autres

ciens. La CTC appelle tous les responsables des mouvements syndicaux le 10 mai prochain à une réunion de concertation pour élaborer une feuille de route commune, en vue de revendiquer efficacement leurs droits.

Parallèlement, la principale centrale syndicale compte faire du 7 juillet la journée nationale de lutte pour le pouvoir d'achat et contre la vie chère. « Nous appelons tous ceux qui sont concernés par la vie chère à se manifester pour réclamer nos droits. D'ici deux mois, nous appelons à un dialogue social franc et honnête entre le gouvernement, le patronat, les organisations syndicales patronales et les travailleurs pour régler les problèmes. Il est temps qu'on quitte les discours du contexte Covid et Kenneth et qu'on trouve des solutions pérennes. Le comorien doit vivre mieux tous les jours », lance-t-il dans la foulée.

Andjouza Abouheir

URBANISME

Le nouveau programme pour les villes a été évalué à l'ONU

Les Comores ont pris part à une réunion de haut niveau qui avait comme objectif d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du nouveau programme pour les villes (NPV) au siège de l'ONU à New York. La situation de l'urbanisation et de l'Habitat aux Comores a été présentée. Et un mémorandum d'assistance avec l'ONU Habitat a été signé.

Le jeudi 28 avril 2022, le président de l'assemblée générale des Nations unies avait convoqué une réunion de haut niveau d'une journée pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes (NPV) au siège de l'ONU à New York. Notre pays a pris part à ce grand rendez-vous mondial et était représenté par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des affaires foncières et transports terrestres, Afretane Yssoufa, accompagné de Chanfi Issimaïl, ambassadeur et représentant la mission permanente de l'Union des Comores auprès des Nations-Unies.

La participation des Comores à cette conférence témoigne, selon le Ministre, de la volonté des autorités à trouver des solutions aux problèmes liés au développement urbain et à l'Habitat. Le Ministre Afretane a indiqué lors de cette réunion que les comoriens connaissent de multiples problèmes résultant de la faible amélioration des conditions de vie en matière de logement, d'environnement sanitaire. La forte croissance urbaine qui avoisine les 3,4% notamment dans l'agglomération de Moroni et le peu d'investissement au niveau des équipements s'est traduite, ces dernières années, par un développement anarchique avec l'apparition de l'habitat informel, la

création de quartiers spontanés, mais aussi la dégradation des voiries et une congestion de la circulation routière.

« Il nous appartient aujourd'hui de trouver une solution aux multiples problèmes que connaissent nos villes et en particulier notre capitale pour gagner le pari du développement. L'Union des Comores ne peut pas se développer tant que les villes ne se transforment pas en villes résilientes et modernes qui répondent aux exigences d'une économie émergente conformément aux recommandations du nouvel agenda urbain » a-t-il soutenu.

Le Ministre de l'aménagement n'a pas manqué de décliner à l'assistance le processus engagé par le gouvernement à travers son

Ministère, visant à jeter les bases d'un développement durable et harmonieux du pays à travers des réformes foncières mais aussi un renforcement du système d'urbanisation.

Cependant, l'incapacité de l'Etat à mobiliser l'épargne rend très difficile l'initiation d'une politique de l'habitat réaliste et capable de satisfaire les demandes en logement. C'est ainsi que Ministère de l'Aménagement du Territoire a signé un mémorandum d'assistance avec l'ONU Habitat dont l'objectif est de bénéficier de l'appui de cette institution onusienne pour assoir les bases solides d'un développement planifié de notre territoire.

Riwad



Le ministre de l'aménagement du territoire au siège des Nations Unies aux côtés de l'ambassadeur des Comores.

HABARI ZA UDUNGA

Géostratégie : le maillon faible

Les habitants et le microcosme politique des îles de la lune ne savent plus à quel saint (cheikh) se vouer dans les débats qui se mènent pour faire de l'île de Maoré une base arrière autour de l'énorme projet gazier du Mozambique.

Nous avons rappelé une fois que la pointe de Nioumachouoi (Mohéli) est à 350 km de la ville de Pemba dans la province de Cabo Delgado au Mozambique voisin, région riche en gaz naturel dont l'exploitation génère beaucoup de tensions politiques et sociales. Selon les dires d'un diplomate gaulois dans un site spécialisé : « Madagascar, les Comores et Maurice sont redevenus une priorité de notre politique africaine. Cette région est au cœur de nombreux enjeux géostratégiques. »

En effet, il est rappelé que la France lorgne particulièrement sur les ressources pétrolières et gazières offshore. Total vient de racheter les actifs d'Anadarko au Mozambique et est en passe de le faire en Afrique du Sud. Avec une participation de 26,5%, la multinationale française est désormais le principal opérateur de gaz naturel liquéfié (GNL) au Mozambique, un pays qui dispose de gigantesques réserves de cet hydrocarbure.

Pour notre pays, il n'est plus à cacher que ces ressources existent aussi dans nos eaux territoriales et pourraient même se trouver sous nos frontières maritimes avec le Mozambique. Le gouvernement a-t-il analysé cette situation vis-à-vis de ce projet, est-il conscient des effets collatéraux potentiels ?

Nous l'écrivons souvent, les îles de la lune même si elles se prennent

de temps en temps comme étant le centre du monde, ont toujours été à la remorque d'intérêts qui les dépassent. L'ancienne puissance tutrice comme aimait à l'appeler le Mongozi, a toujours su manœuvrer pour mettre ses pions là où il faut. Il faut aussi le reconnaître, nous avons été toujours avares d'initiatives hardies. N'oublions pas que dans cette histoire de pétrole notre positionnement géographique devrait nous amener avoir les cartes en mains pour éviter de nous trouver en portes à faux avec les grands voisins de la région. En effet, nous sommes considérés, à tort ou à raison, comme étant le maillon faible dans la zone.

Pour en revenir à la géostratégie, il faut comprendre que nos îles sont au centre d'enjeux qui les dépassent dans la mesure où le monde actuel est constitué de blocs dont on a le plus grand mal à définir les contours.

Le problème est quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements.

En définitive, on en arrive à se demander si ce n'est pas la rue et les réseaux sociaux, qui dirigent les faits et gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos grands hommes. Aussi tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouvelant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom.

Mmagaza

VŒUX DU PRÉSIDENT AZALI POUR L'AID EL FITR

"Nous devons nous préparer à faire face au choc de la hausse des prix"

Lors de son adresse à la nation le jour de l'Aid El Fitr, le président de la République a présenté ses vœux à la population comorienne. Azali Assoumani a évoqué plusieurs sujets dont la crise socio-économique, sanitaire, le développement du pays, le sport et surtout la paix et la sécurité. Il a surtout prévenu que le pays doit se préparer à faire face au choc de la hausse des prix notamment celui des céréales et des hydrocarbures, qui ne semble épargner aucun pays du monde en raison de la guerre en Ukraine.

Les Comores ont célébré l'Aid El Fitr ce mardi 3 mai. Le président Azali Assoumani s'est adressé à la nation à Mitsudjé, sa ville natale, là où il a choisi de faire la prière de l'Aid. Son discours a été marqué par plusieurs points dont la crise socio-économique, sanitaire, le développement du pays, le sport et surtout la paix. Arrivé au terme du mois de Ramadan, un mois qui comme à l'accoutumée, a été consacré au jeûne, aux prières, aux bonnes actions et notamment le partage, la générosité, la solidarité et la compassion, le chef de l'Etat a adressé aux comoriens de l'intérieur et de la diaspora, ses « très vives félicitations ainsi que ses vœux les plus chaleureux de bonheur, de bonne santé et de prospérité ».

« Je voudrais ensuite remercier

le peuple comorien qui, en dépit des nombreuses difficultés rencontrées tout au long de ces dernières années et notamment du fait de la crise économique engendrée par la COVID 19, a su faire preuve de dignité, de patience et de résilience. Et surtout en ce mois de Ramadan. Certes, vous avez rencontré de nombreuses difficultés pendant ce mois de Ramadan, et notamment la hausse des prix des denrées alimentaires », reconnaît-il. Et d'ajouter : « Certaines des mesures prises pour lutter contre cette hausse des prix n'ont pas donné les résultats escomptés. Toutefois, le gouvernement n'a ménagé aucun effort, pour la disponibilité des denrées de première nécessité et le soutien au secteur privé en lui accordant les facilités requises. Je tiens ici, à le remercier pour son accompagnement ».

Au niveau de la justice, le chef de l'Etat a parlé de l'accélération des procédures judiciaires. « Les procès qui se sont tenus ces derniers temps sont également le signe de la détermination du système judiciaire de contribuer à cette dynamique d'apaisement enclenchée dans notre pays, souligne le locataire de Beit-Salam. J'émet alors le vœu ardent de voir cette dynamique de dialogue, d'apaisement et de cohésion sociale, qui sont des vertus de notre religion, se consolider davantage dans l'intérêt de notre pays et de sa population ».



Dans son discours, le président Azali n'a pas oublié de rendre hommage aux Coelacanthes en faisant référence à la première participation de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations. « Notre pays rayonne à travers le monde grâce à l'exploit réalisé par notre équipe nationale de football, les Cœlacanthes. Toutes les conditions sont alors réunies pour que notre pays prenne la voie du développement. Par conséquent, nous devons œuvrer ensemble en faveur de la concorde nationale et continuer à travailler davantage pour relever tous les défis auxquels notre pays

est confronté », poursuit-il.

Selon lui, les ressources les plus précieuses de notre pays, restent la paix, la sécurité et la stabilité. « Comme je l'ai toujours dit, les ressources les plus précieuses de notre pays, restent la paix, la sécurité et la stabilité qui sont les conditions sine-qua-non du développement et de la démocratie », dit-il.

Il n'a pas manqué d'évoquer la guerre en Ukraine et ses impacts négatifs sur le commerce et le développement de tous les pays du monde, qui rappelle la gravité de la situation au niveau international. «

Nous devons ainsi, en tenir compte et nous préparer à faire face au choc de la hausse des prix, notamment celui des céréales et des hydrocarbures et prendre les mesures nécessaires pour en limiter les conséquences dans notre pays », soutient le chef de l'Etat. Selon lui, le pays a besoin d'un plan de relance qui tiendra compte des données actuelles. Un séminaire gouvernemental est programmé à court terme, pour actualiser les dossiers issus de la CPAD et adapter leur suivi avec plus d'efficacité.

Nassuf Ben Amad

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRESSE

Le SNJC fustige un climat délétère

Bien que les Comores aient gagné un point dans le dernier classement de RSF, soit 83e place sur 180 pays, le syndicat national des journalistes dénonce un climat délétère, marqué par des arrestations, des censures, des licenciements, etc. Il exige des pouvoirs publics la protection des journalistes pour un environnement sûr et respectueux.

Comme chaque année, la journée mondiale de la presse est célébrée le 03 mai dans le monde. A Moroni, elle a été célébrée hier mercredi 04 mai à cause de la fête de l'Aid El Fitr qui a eu lieu le 03 mai. Cette année le thème retenu est « le journalisme sous l'emprise du numérique ». Et bien que ce thème ne reflète pas à la réalité locale, le syndicat national des journalistes aux Comores fait le constat de la naissance des médias sociaux qui mérite aujourd'hui un regard particulier sur la manière d'exercer. Dans sa déclaration, la présidente du SNJC Faïza Soule Youssouf mise sur la formation de ces médias pour une information juste et vérifiée.

« Nous réfléchissons au format qui servira de cadre pour que tous les journalistes, les administrateurs puissent être formés pour une information juste, vérifiée et qui répondra aux exigences de la profession. C'est une urgence, c'est l'une des urgences, il me semble de la profes-

sion. Nous devons encadrer ces jeunes qui je crois aiment ce métier », souligne-t-elle.

Selon toujours le syndicat, le climat dans le pays est « particulièrement délétère » pour les journalistes. Il y a encore beaucoup de censure, ou pire encore de l'autocensure, des

licenciements, des menaces, de l'intimidation, etc. « Il n'y a pas plus facile, plus normal. J'ai envie de dire, que de bouffer du journaliste, vous me passerez l'expression. J'ai là, en ce moment une forte pensée pour mon prédécesseur à ce poste Ali Abdou dont la mort survenue en

décembre 2020 n'a jamais été élucidée. Pire, le procureur de la république de l'époque avait clairement fait comprendre que sa mort était naturelle alors qu'un faisceau d'indices indiquaient le contraire. Notre consœur Hayatte Abdou a publié quelques semaines après le décès, un article fouillé sur le drame, lequel aurait dû relancer l'enquête. Le précédent bureau a été reçu à cet effet par l'actuel parquetier et encore aujourd'hui, on ne sait pas de quoi et pourquoi est mort notre confrère. Rien n'est plus facile que de menacer, que de suspendre, que de licencier, que d'arrêter un journaliste..... Que devons-nous comprendre ? Que l'agression d'un journaliste ne vaut pas une déclaration ? », martèle la présidente avant d'ajouter que « nous aspirons comme vous tous à travailler dans un environnement sûr et respectueux de nos droits. Nous demandons aujourd'hui aux pouvoirs publics, nous exigeons de leur part plus de protection. Nous demandons aux forces de l'ordre de nous protéger chaque fois que les circonstances l'exigeront ».



Célébration de la journée de la presse.

Andjouza Abouheir

PATRIMOINE

Le bonnet traditionnel comorien serait-il menacé par la contrefaçon ?

Après plusieurs années de tentative d'imitation du bonnet traditionnel comorien (Kofia), des entreprises chinoises ont réussi cette fois-ci le pari. La ressemblance surprend plus d'un. Pendant que certains conservateurs crient au scandale sur le patrimoine comorien, d'autres citoyens parlent de routine en matière de commerce international. Mais ce kofia artisanal est aussi presque identique à celui de certains pays voisins, notamment la Tanzanie, Djibouti ou la Somalie, à quelques différences près.

Depuis quelques semaines, la question de la contrefaçon du bonnet traditionnel comorien, défraie la chronique sur la toile. Durant le mois de ramadan, les bonnets fabriqués en Chine avec le même design que ceux confectionnés aux Comores bondaient les marchés des grandes villes du pays. La ressemblance est surprenante avec une différence infime sur la jointure et la qualité du fil utilisé.

Ce qui était jusque là la fierté des comoriens et des jeunes mariés

est banalisé et va à vau-l'eau. Avec 7000 FC au lieu de 150 000 FC voir 200 000 FC, on arrive à s'offrir un bonnet qui n'a rien à envier au traditionnel bonnet artisanal fait main. Le travail qui a été fait par les femmes comoriennes pendant un mois pour les plus rapides, se fait désormais en quelques minutes par les entreprises chinoises.

Cette situation partage les avis des Comoriens concernant le sort de ce patrimoine comorien. Pour Eliasse Ezaldine, un citoyen résidant en France, il faut à tout prix protéger ce patrimoine culturel mais aussi rechercher une solution pour qu'il soit accessible. « Nous sommes d'accord qu'il faut défendre le patrimoine culturel et peut-être même lutter contre les contrefaçons. Mais il faut une hauteur de vue sur la question. Le kofia traditionnel est un luxe réservé à ceux qui ont les moyens. Ceux qui n'en ont pas feront comment ? Et bien, ils iront sans doute acheter les contrefaçons », explique ce professeur de français avant de poursuivre « c'est la loi de l'offre et de la demande. Il faut d'abord revoir les prix de Kofia ».

Sur sa page Facebook,



Bonnet contrefait

Abdérémane Wadjih, anthropologue appelle au ministère de la culture de réagir. « Honte à notre ministère de la culture qui ne protège rien, qui ne pense à rien, qui ne "fout" rien et qui ne sert finalement à rien. Nous n'aurons que les yeux pour pleurer nos kofia comme nous pleurons nos Djahazi », écrit-il. Répondant à une proposition d'un internaute appelant les comoriens à protéger leur patrimoine en refusant d'acheter ces kofias industriels, il estime que c'est peut-être un peu trop demander au Peuple. « Je crois que nous n'avons pas encore atteint ce niveau de patriotisme ou de préférence nationale », préci-

se-t-il. Selon lui c'est au gouvernement de réglementer les importations de kofia contrefaits pour protéger la production locale.

Abdourazak Boinaher, maire de la commune de Djando-Moheli, reste convaincu que tout pays soucieux de sa prospérité, cherche à protéger son industrie. « L'Etat Comorien doit promouvoir des politiques et des mesures visant à protéger l'industrie de kofia. En tout cas ce phénomène doit éveiller nos consciences », dit-il.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
 Réf. N° de l'Appel : 2022/001/MAPETA/PIDC/AO/CRDE

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DE 04 CRDE (SIMBOUSSA, MAOUENI, ET CEMBENOI A NGAZIDJA ET OUANI A ANJOUAN)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines de Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « *réhabilitation de 04 CRDE (Simboussa, Maoueni et Cembenoï à NGAZIDJA et Ouani à ANJOUAN)*. Cet appel d'offre concerne les quatre lots ci-dessous cités pour une période d'exécution de huit (08) mois.

- Lot 1 : Centre Rural de Développement Economique de Cembenoï;
 - Lot 2 : Centre Rural de Développement Economique de Maoueni ;
 - Lot 3 : Centre Rural de Développement Economique de Simboussa;
 - Lot 4 : Centre Rural de Développement Economique d'Ouani.

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de

Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments des travaux publics à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 07 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (i) des données particulières de l'appel d'offre. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en

novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 16h 30min, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000 KM). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mai 2022 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute

offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 17 mai 2022 à 14H 30min.

8. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. Le Maître d'Ouvrage n'attribuera qu'un seul lot au maximum à un seul soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant de quatre million-deux cent mille (4 200 000) francs Comoriens pour l'ensemble de lots soumissionnés.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 18 avril 2022

FOOTBALL DES JEUNES

Les Comores à l'honneur à la CAF

Les Comores du football continuent leur implantation au sein de la Confédération Africaine de Football. Après une coupe d'Afrique jugée satisfaisante, le rayonnement du football comorien continue au-delà du rectangle vert.

Dans un courrier signé par le secrétaire général de la CAF Véron Mosengo Omba, on apprend que l'un des 9 membres du comité exécutif de la fédération comorienne de football vient d'être nommé membre d'une des nombreuses commissions permanentes de l'institution faîtière du football continental. Saïd Bouhtane, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'être nommé à la commission d'organisation des coupes d'Afrique des jeunes. Cette nomination s'inscrit parfaitement dans la nouvelle politique prônée par le président de la CAF le Dr Patrice Motsepe.

Ce dernier veut inscrire l'organisation continentale dans une nou-

velle dynamique de la gouvernance en donnant un peu plus de place à des nations jusque là moins ou pas du tout représentées dans les instances de la CAF. Son ambition est de faire du football africain le plus attrayant du monde comme il avait annoncé dans un communiqué sorti au mois de juin 2021 à l'occasion des premiers 100 jours passés à la tête de la confédération africaine de football. Le récent lancement du programme panafricain scolaire au Mozambique est une parfaite illustration de cette politique défendue par le sud-africain Motsepe.

Dans la lettre adressée à la fédération comorienne de football par le SG de la CAF, il est mentionné que « au nom du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe nous avons le plaisir de vous annoncer votre nomination (Saïd Bouhtane) comme membre de la commission d'organisation des coupes d'Afrique des jeunes (U23, U20, U17) de la CAF qui est intervenue conformément aux statuts de la CAF ». Faut-



Saïd Bouhtane au milieu.

il rappeler que Saïd Bouhtane occupe un poste semblable à la FFC. En effet, l'ancien directeur de Comores Telecom préside la commission chargée du football des jeunes depuis la prise de fonction du nouveau bureau exécutif dirigé par Saïd Ali Saïd Athoumane, il y'a plus

d'une année.

Cette nomination survient une année après l'élection de madame Kanizat Ibrahim pour siéger en tant qu'unique et première femme au sein du (graal) comité exécutif de la CAF. Jamais deux sans trois comme dit l'adage, le 14 mai prochain à

Windhoek, capitale de la Namibie, le président de la FFC candidat unique sera désigné par acclamations comme vice-président de la COSAFA. Une première là aussi pour le football comorien.

AS Badraoui

CÆLACANTHES

Crise au sommet ou erreur de timing ?

Alors que les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2023 s'approchent, une lettre sortie dans les médias en ligne a créé un vent de panique au sein des supporters de l'équipe nationale.

"Nous avons fait confiance et nous nous sommes investies à fond pour le pays et pour vous. Mais là c'est trop ! On ne peut plus continuer dans ces conditions, donc on arrête !". C'est ainsi que se conclut la lettre signée par le manager des Cœlacanthes Kassim Abdallah. A peine sortie, la lettre a fait le tour des réseaux sociaux comme une traînée de poudre,

créant la stupeur chacun y allant de son commentaire. Si la lettre porte à la fin le nom du manager elle ne reste pas moins mystérieuse car ne comportant pas de destinataire. Donc elle ouvre toutes les possibilités et les interprétations les plus folles les unes des autres. En tout état de cause et d'après des sources fiables, le document ne devait pas être rendu public. D'où le tollé suscité après la fuite de ce courrier. Parfois on est tenté de dire, pourquoi tout ce tintamarre médiatique alors que les parties prenantes (ministère des finances, FFC, Staff des cœlacanthes) ne se sont pas toujours exprimés sur la question. La raison toutefois, nous oblige à ne pas aborder ce

sujet avec l'arrogance du journaliste qui croit tout savoir vu l'enjeu.

Car, s'il y'a un enjeu qui polarise l'opinion publique, celui des Cœlacanthes reste prioritaire. En effet, tout ce qui touche à la bonne tenue de l'équipe nationale devient vite une affaire d'État. Dans la lettre en question, il est reproché au ministre des finances et à la fédération de ne rien faire pour faciliter le travail de la nouvelle équipe. « Vous n'avez tenu vos engagements que jusqu'au match contre l'Éthiopie.

Depuis on ne cesse de reculer. Et pire que ça, vous nous freinez au quotidien », s'agissant des contrats du nouveau Staff des cœlacanthes qui ne sont pas encore finalisés.

Sur cette question, une source proche du dossier balaie d'un revers de la main la revendication visée dans ce document. « Ils ont soumis leur demande salariale et c'est normal que les autorités compétentes prennent le temps pour étudier et par rapport aux moyens disponibles », dit-il. Et de continuer : « D'autant

plus que sur la question des salaires, il y'a un rapport de 1 à 4 de différentiel par rapport à l'ancien staff de l'équipe ». A l'évidence, nous sommes devant un malentendu. Mais toujours est-il que la sortie de cette lettre a le mérite de poser la question sur la transparence des contrats et des primes de matchs qui font couler beaucoup d'encre à chaque sortie des cœlacanthes.

AS Badraoui



**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet de « développement des industries culturelles et créatives dans les pays membres de la COI et le Mozambique » financé par l'Agence Française de Développement, la COI recherche :

Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e)

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunités »

- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-oc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **lundi 16 mai 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.

ÉLECTION AU SNJC :

Faïza Soulé Youssouf à la tête du syndicat des journalistes

Le Syndicat national des journalistes aux Comores a élu vendredi 29 avril dernier sa nouvelle équipe dirigeante. Dans un climat de transparence et de cohésion, Faïza Soulé Youssouf est élue à l'unanimité au poste de présidente dudit syndicat.

Désormais le syndicat des journalistes est au féminin. Vendredi 29 avril dernier, au siège du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) et en visioconférence, les membres du syndicat ont désigné en toute transparence la nouvelle équipe dirigeante pour un mandat de 2 ans (2022-2024). Six candidats se sont présentés pour les 5 postes à pouvoir. Faïza Soulé Youssouf est élue à l'unanimité présidente de l'organisation et sera assistée par Andjouza Abouheir au poste de vice-présidente, Chamsoudine Said Mhadji comme secrétaire général et Oubeidillahi Mchangama au poste de chargé de communication. Quant à Moustafi Youssouf il est élu trésorier avec 18 voix contre Andhum Bouton avec 6 voix sur 24 votants.

Interrogée après les élections, la nouvelle présidente du SNJC pro-

met de relever le défi et plein de belles choses pour une profession qui en a tant bien besoin. « Nous sommes conscients de la lourdeur de la tâche qui nous incombe et très prochainement on aura une réunion

avec les membres de l'équipe afin de définir notre feuille de route pour la profession », avance-t-elle, tout en appelant tous les journalistes du pays à rejoindre le syndicat. « C'est ensemble qu'on sera plus fort

sachant que la profession a évolué. Au paravent, il n'y avait que la presse écrite, la radio et la télévision et aujourd'hui on parle des médias sociaux, les défis sont là et le syndicat compte à les relever », poursuit-

elle.

Quant au président sortant Chamsoudine Said Mhadji, il s'est réjoui d'avoir mené à bien sa mission. « Je cède ma place à une combattante, j'ai l'intime conviction qu'elle a les compétences requises et la force pour cette lourde tâche et nous serons là pour l'épauler. Durant les 2 ans d'exercice que j'ai mené, j'ai eu de l'expérience et nous comptons relever encore le défis », rassure l'actuel secrétaire général.

Andjouza Abouheir



Nouveau bureau élu du SNJC

La Gazette des Comores l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21
ou 333 26 76

E-mail:
la_gazette@comoreste-
lecom.km



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME AUTOMATISE DES TRANSFERTS + (SAT+)

Date de l'avis : 27 Avril 2022

1. CONTEXTE

L'Union des Comores a promulgué le 2 juillet 2020 la loi n° 20-005/AU du 23 juin 2020 sur les services de paiement et les prestataires de services de paiement.

Cette promulgation s'est produite dans le contexte d'un crédit et une subvention pour \$20 millions de dollars américains pour le projet d'inclusion financière approuvé par la Banque Mondiale. L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est « Accroître l'accès et l'usage des services financiers par la population adulte ». Plus précisément, le projet vise réaliser cet objectif grâce à des investissements et à un soutien pour améliorer les systèmes de paiement, l'accès aux services financiers et la capacité institutionnelle du superviseur à promouvoir la stabilité et l'intégrité du secteur financier.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs principaux de la présente mission sont de :

* Former les parties prenantes (BCC, banques participantes et autres possibles adhérents) et l'équipe projet sur la gouvernance d'une SAT+.

* Créer une masse critique de volume de transactions dans la plateforme SAT+ en lançant un projet qui vise la dématérialisation des paiements B2G et P2G dans le cadre de la digitalisation des paiements gouvernementaux

* Accompagner l'équipe projet dans la phase de mise en œuvre du projet (Phase A) jusqu'à la Phase B qui couvre la période initiale suivant à la mise en production (PIMP).

* Garantir la bonne fin du projet

3. PROFIL GENERAL DU CONSULTANT

Le consultant devra avoir les qualifications et l'expérience suivantes :

o Parler couramment le français, la maîtrise de l'anglais étant un atout supplémentaire.

o Diplôme universitaire (programme de 4 ans ou plus) dans des domaines liés au projet

o Expérience pratique (pas moins de 5 ans) dans la conception, la fourniture et la mise en œuvre de systèmes bancaires, avec 2 à 3 ans d'expérience dans les systèmes SAT+.

o Connaissance des procédures de passation de marchés (ICB) de la

Banque mondiale.

o Expérience réussie de la direction ou de la facilitation de la passation de marchés de TIC sur au moins deux projets.

o Expertise technique substantielle en matière d'acquisition, de personnalisation, d'utilisation et de maintenance des technologies de l'information dans le secteur financier.

o Expertise substantielle en gestion de projet et en projets de changement organisationnel et fonctionnel (Waterfall, CPM, Prince2, PMP).

4. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission aura une durée de dix-huit (18) mois.

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016.**

6. Les consultants intéressés peu-

vent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence complets à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale) ou sur le site web : www.banque-comores.km.

7. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 - Email : Anifa.UGP@banque.km – , **au plus tard le Jeudi 12 Mai 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordinatrice nationale et portant la mention: « **Recrutement d'un consultant chargé de l'assistance à la mise en place d'un SAT+ du PADS** »